

**Reneguy**, de, seigneurs de Reneguy (actuellement le Renéguy) en Saint-André-des-Eaux (famille disparue au début du XVI<sup>e</sup> siècle)

Les Reneguy sont une famille anciennement implantée en Saint-André-des-Eaux comme paraît l'attester la présence d'une seigneurie éponyme.

Le 7 janvier 1426 (n.st.), Jean de Reneguy rend aveu pour ce qu'il tient à foi, hommage et rachat de la vicomté de Saint-Nazaire (Arch. dép. Loire-Atlantique, supplément féodal, 1 E 684, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>). Vers 1427, il est recensé dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Saint-André-des-Eaux (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Saint-André-des-Eaux et site « Archives remarquables »).

Ces nom et prénom se retrouvent ensuite à compter du 12 septembre 1464, puis à diverses reprises jusqu'en 1498 au moins, comme châtelains et receveurs de la seigneurie de Campsillon (Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 E 1250, f<sup>o</sup> 125 v<sup>o</sup>, 13 juillet 1462 ; *ibid.*, 2 E 1250, f<sup>o</sup> 8, 12 septembre 1464 ; *ibid.*, 2 E 1250, f<sup>o</sup> 94-95, le 15 décembre 1496), ce qui donne à penser qu'il s'agit de plusieurs personnes portant le même prénom. Le 22 janvier 1462, l'un d'entre eux déclare, avec son épouse Jeanne Mézia, tenir, à Montoir, du vicomte de Saint-Nazaire, 100 hommées de vignes, 2 pièces de pré et plus de 52 sous de rentes (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f<sup>o</sup> 123). Les 17 et 18 juillet 1475, dans la liste des enchérisseurs et des preneurs lors la baillée des « frosts en l'isle du Croisic », par douze fois il participe aux enchères et se rend acquéreur de deux pièces de terre soit 30 journaux et 22 seillons (*ibid.*, B 682), ce qui atteste de disponibilités financières. Leur implication locale se lit encore par le fait qu'ils exercent des curatelles ; comme celle d'Éonnet Raoul, le 5 mai 1480 (*ibid.*, B 1481). Leur horizon ne paraît pas se limiter au « terrouer », si Jean de « Rouegni » est bien celui qui conduit soixante et un hommes en renfort pour défendre Nantes en 1487 (MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 538), et qui, le 18 janvier 1487, avec Guillaume Spadine et Jean de La Lande, tient à ferme la recette de l'« impost » de l'évêché de Nantes (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 10, acte scellé le 30 janvier). Le 1<sup>er</sup> mars 1500 (n.st.), Jean de Reneguy rend hommage au vicomte de Saint-Nazaire (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup>).

Son héritier, Jean Rivault, qui a dû épouser la fille et héritière de Jean de Reneguy, lui succède avant le 25 janvier 1502 comme receveur de Campsillon (Arch. dép. Morbihan, E 52, f<sup>o</sup> 144, et encore 145-146, 18 mai 1503 ; Arch. dép. Loire-Atlantique, 198 J 103 ; *ibid.*, 1 E 684).

La seigneurie de Reneguy passant ensuite à Guillaume Gouère, ce dernier ayant épousé Guillemette Rivault, héritière de Jean.

Autres Reneguy :

- Jeanne. Elle épouse Éonnet Le Taffle Le 23 octobre 1474, ils sont mentionnés parmi ceux qui tiennent des biens à foi, hommage et rachat de la seigneurie d'Escoublac (*ibid.*, B 1450).

- Jeanne. Elle se marie avec Robert de Béac. Le 24 février 1500, ils se trouvent parmi ceux qui tiennent à foi, hommage et rachat du vicomte de Saint-Nazaire (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 68).

- Marguerite. Le 5 juin 1540, est évoquée la succession de Marguerite de Reneguy, décédée il y a 12 ans, dans une déclaration de Alain Le Bosec et Marie Rivaud, seigneur et dame de Brelevenez (*ibid.*, B 1477).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Reneguy, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024